

Département de
l'Aveyron



Commune de
Saint-Rome-de-Tarn

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 14 décembre 2015
à 20 heures

Présents : ARLES Jacques - BONNEFOUS Martine - CALMELS Marcel - FRAYSSE Didier - MANCINO Francis - GERBAUD Corinne - LADAME Alain - BONAMI Nicolas - DURAND Jacques - HERBAUD Frédéric

Procuration : Joël VERNHET à Frédéric HERBAUT, Pierrick SABATHIER à Nicolas BONAMI, Marc GELY à Alain LADAME, François GAYRAUD à Marcel CALMELS, Alexandre VALENTIN à Jacques ARLES.

A été désigné(e) Secrétaire de séance : Mme BONNEFOUS Martine

Suite aux évènements du 13 novembre dernier à Paris qui ont provoqué 130 morts et 350 blessés, Mr le Maire propose une minute de silence.

1- Approbation du PV du 02 novembre 2015 :

POUR : **15**

ABSTENTION : **0**

CONTRE : **0**

2- Urbanisme et travaux :

3 dépôts de déclarations préalables

(SIEDA, enfouissement réseaux, aire de jeu, vestiaire foot, mur chemin du Claux, station-service) :

Mr l'adjoint aux travaux informe l'assemblée de l'avancée des chantiers en cours :

- L'enfouissement des réseaux d'assainissement dans la descente de Rebouisses devrait commencer mi-avril,
- Comme prévu, l'aire de jeux a été complètement réaménagée pour un coût total de 43 000 €,
- Mr Cartayrade (architecte) a été sollicité pour faire un plan des nouveaux vestiaires du terrain de foot, il est nécessaire d'avoir des conseils techniques pour réaliser les travaux demandés par le District,
- La reconstruction du mur qui soutient le chemin du Claux va être réalisée, les devis ont été déposés,

- L'exploitant de la station-service a signé un partenariat avec le distributeur de carburant AVIA, il demande l'autorisation d'installer des bandeaux de publicité,
- Il est nécessaire d'installer une glissière de sécurité sur la route départementale au niveau de la maison de retraite,
- Des travaux de voirie (goudronnage) sont prévus pour ce printemps : chemins de Comberoubi (après enfouissement des réseaux secs), Susbals, St Clément, St Etienne et la cour de la gendarmerie,
- Au Mazéga, des travaux de réfection de murs et de l'abreuvoir sont prévus,
- Régulièrement la municipalité est sollicitée par les locataires du Pré de Barre pour des travaux d'entretien, s'il est nécessaire de les effectuer la question est par qui ?
- Une conseillère souligne que l'intérieur de la salle des fêtes est sombre, il faudrait rafraîchir la peinture des murs et du plafond pour la rendre plus agréable.

3- Travaux de réhabilitation du bâtiment de la Mairie, attribution des lots :

Mr le Maire remercie les commissions (travaux et appel d'offres) pour le travail accompli en présence de l'architecte désigné :

- Publicité officielle dans la presse : 2 novembre 2015,
- Remise des offres avant le 30 novembre 2015,
- Ouverture des plis le 1^{er} décembre 2015,
- Remise de l'analyse des offres à la commission d'appel d'offre le 10 décembre 2015,
- Vote de l'attribution des lots aux entreprises le 14 décembre 2015.

Il y avait 12 lots, 26 entreprises ont déposé un dossier en mairie; peu d'entreprises locales ont soumissionné. Les entreprises non retenues vont être informées par courrier, elles ont 15 jours pour contester cette décision, ensuite les lots seront définitivement attribués aux entreprises choisies.

Enfin Mr le Maire signera les marchés et les travaux pourront commencer courant février pour se terminer au plus tard fin 2016.

POUR : **15** ABSENTATION : **0** CONTRE : **0**

4- Délibérations modificatives :

Mr l'adjoint aux finances étant absent excusé, Mr le Maire présente les différentes modifications.

Il s'agit d'intégrer dans la comptabilité de la commune les subventions officiellement obtenues tant pour la réhabilitation de la mairie que pour les différents travaux (extension éclairage maison de retraite, enfouissement réseaux secs à Rebouisses par le SIEDA) ainsi que des opérations d'ordre intégrant les aires touristiques.

POUR : **15** ABSENTATION : **0** CONTRE : **0**

5- Notification de l'emprunt :

Il s'agit de choisir la proposition des banques pour contracter un emprunt en vue du financement des travaux de rénovation de la Mairie. Après prospection avec les différents organismes bancaires Mr l'adjoint propose de souscrire l'emprunt auprès de la Banque Populaire Occitane pour un montant de 229 000€ au taux fixe de 2,20 % pour une durée de 20 ans avec des recouvrements semestriels constants et les frais de dossier d'un montant de 650€.

POUR : **15** ABSENTATION : **0** CONTRE : **0**

6- Point sur la maison médicale :

Mr l'adjoint en charge des affaires sociales propose au conseil en accord avec les professionnels occupant la maison médicale une revalorisation des loyers (les contrats en eau, électricité et ordures ménagères seront à la charge de la commune). La proposition est la suivante : cabinet Dr Pélorjas = 162 €/mois, cabinet Dr Herbaut = 182 €/mois, cabinet kiné = 333 €/mois, cabinet infirmières = 105 €/mois

Le conseil propose qu'un avenant soit envoyé à tous les locataires avec date d'effet au 1.1.2016.

POUR : **15** ABSENTATION : **0** CONTRE : **0**

7- Aménagement de la sécurité à l'école :

Mr l'adjoint en charge du dossier souhaite revenir sur les travaux d'aménagement pour la sécurité des enfants à l'école d'autant plus justifiés au vu des derniers événements à Paris. Après un exercice de confinement, il est apparu qu'il n'y avait pas de moyen de communication à l'intérieur de l'établissement et qu'il était nécessaire également de changer les poignées et serrures de chaque porte.

8- Arrêté règlement intérieur de l'espace jeux :

Mr l'adjoint indique qu'il est nécessaire de voter pour fixer l'utilisation dans l'espace jeu d'enfants.

Le règlement intérieur sera affiché après acceptation de la délibération.

POUR : **15** ABSENTATION : **0** CONTRE : **0**

L'inauguration de l'espace jeu se fera mercredi 16 décembre à 15 h.
Les personnes qui ont participé au Téléthon sont vivement remerciées, le travail des bénévoles a permis de collecter 3546€ à St Rome de Tarn.

9- A propos de la distribution de l'eau potable :

Mr le maire expose : l'Agence Régionale de l'Eau diligente Aveyron Labo officiellement agréé qui intervient de façon inopinée et aléatoire pour contrôler la qualité de l'eau distribuée.

Le lundi 16 novembre la mairie a été informée à midi que l'analyse du prélèvement fait le 12 novembre au « robinet extérieur sortie station » était non conforme aux limites de références de qualité (bien que le chlore résiduel libre de 0,38mg/l soit supérieur à la norme moyenne). La commission ad hoc de sécurité, réunie en urgence en début d'après-midi en application du principe de précaution, a décidé d'informer la population de ne pas consommer l'eau du robinet et de distribuer de l'eau en bouteille jusqu'à nouvelle information. A notre demande de nouveaux prélèvements ont été réalisés en plusieurs points de distribution (réservoir principal et maison de retraite) les 17 et 18 novembre. Les résultats officiels de l'ARS reçus en mairie le 24 novembre étaient conformes aux exigences de qualité.

La population a donc été informée de la levée de l'interdiction. Le système d'alimentation du robinet extérieur a été modifié et totalement mis à neuf.
Un nouveau prélèvement fait le 8 décembre s'est avéré conforme aux normes de qualité.

10- Commission des Impôts Directs (renouvellement de certains membres) :

Mr Joël Vernhet ayant changé de travail ne peut plus se libérer pour assister aux réunions de la commission pendant les heures ouvrables. Mr Alain Ladame deviendra titulaire à sa place.

Mesdames Bergonnier et Bertrand seront remplacées par Mme Monique Vaissière et Mr Joël Veyrac en tant que délégués suppléants.

11- Questions diverses :

- une personne a demandé une place au cimetière (habituellement les concessions sont prévues pour deux). Mr le Maire propose d'appliquer la moitié du prix demandé soit 750€,

- Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de St Rome de Tarn, le PNRGC demande à chaque communauté de communes de recenser les projets éoliens en cours sur son territoire. Mr le Maire précise que pour notre commune, un développeur porte un projet depuis quelques années. La procédure a été suivie jusqu'au moment où le permis de construire a été refusé par la Préfecture. Le développeur a fait appel auprès du Tribunal Administratif. Il n'y a pas d'autres projets en cours.
- Les vœux de la municipalité et l'accueil des nouveaux arrivants 2015 auront lieu le samedi 23 janvier 2016 à 18 h à la salle des fêtes, toute la population est invitée à partager ce moment de convivialité.

La séance est levée à 22 h 40.

Le Maire,
Marcel CALMELS.

M. Calmels



1 - TABLEAU D'ANALYSE DES OFFRES EN DATE DU 10 DECEMBRE 2015

(Conclusions) offre de base et options

Projet de réhabilitation et mise en accessibilité du château - mairie de Saint-Rome de Tarn						
Montant des Marchés - lots et entreprises						
N° LOT	Intitulé du lot et entreprise nom de l'entreprise	Solution de base	options	TOTAL MARCHÉ		
				TOTAL HT	TVA	TOTAL TTC
1	démolitions, Gros-œuvre: FABRE-GALZIN	107 969,95	8786,00	116 755,95	23351,19	140107,14
2	Charpente, étanchéité couverture: SOPRIBAT	52 859,96	16600,00	69459,96	13891,99	83351,95
3	Menuiseries extérieures: Atelier du Moulinau	37371,32	3899,00	41270,32	8254,06	49524,38
4	Serrurerie, ferronnerie: SMA CALMELS	47699,73	0,00	47699,73	9539,95	57239,68
5	Cloisons, doublages, isolation : CAUMES & Fils	58875,98	0,00	58875,98	11775,20	70651,18
6	Menuiseries intérieures: Menuiserie DURAND	36565,28	0,00	36565,28	7313,06	43878,34
7	Chapes, carrelages, faïences: NG les Chapes d'Olt	5 104,47	0,00	5104,47	1020,89	6125,36
8	Revêtements de sols, peinture : Sarl ARLES	44586,30	0,00	44586,3	8917,26	53503,56
9	Chauffage chaufferie bois : Sarl BILLY	53400,00	0,00	53400,00	10680	64080,00
10	Electricité, éclairage : Eurl CAUMES Guilhem	31101,35	0,00	31101,35	6220,27	37321,62
11	chauffage, Plomb. Sanitaires VMC: DURAND	16641,59	0,00	16641,59	3328,32	19969,91
12	Monte-personnes EPMR : NEGRIER & Fils	17960,00	0,00	17960,00	987,80	18947,80
TOTAL		510135,93	29285,00	539420,93	105279,99	644700,92